

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 20 septembre 2022, à 18h30, en présentiel, au local du service de garde (local 106).

ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE:

Mesdames

Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Célyne Bouchard	Représentante des enseignants-tes
Sylvie Duchêne	Représentante du personnel de soutien
Maggy Gaeremynck	Représentante des enseignants-tes
Sophie Genest	Représentante des parents-substitut
Véronique Morin	Représentante des parents
Mélanie Proulx	Représentante des parents
Mélissa Sabourin	Représentante des parents
Isabelle Sheehy	Représentante du personnel de soutien

Messieurs

Raphaël Lebailly	Représentant des parents
------------------	--------------------------

ÉTAIENT ABSENTS-TES:

Marie-Hélène Hardy	Représentante des parents
Sylvie Paquin	Représentante des enseignants-tes
Maxime Jacques-Gagnon	Représentant des parents

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Catherine Dufour	Directrice
------------------	------------

Madame Isabelle Sheehy agira à titre de secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame la directrice Catherine Dufour souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h28. De plus, à l'occasion de cette première séance, elle demande que les membres se présentent tour à tour pour faire plus ample connaissance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté

**ADOPTÉE**

CÉ-22/23-01

CÉ-22/23-02

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MAI 2022**

Il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement, du 31 mai 2022, tel que présenté.

Suivi au procès-verbal du 31 mai 2022

**Projet recyclage – mandat**

Madame Sophie Genest propose son aide à madame Véronique Morin pour le projet mentionné.

**ADOPTÉE**

**4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC**

Aucun membre du public n'est présent. Madame Dufour mentionne que tous les parents ont été informés de la tenue de cette séance par courriel et que l'invitation d'y assister a été rappelé lors de l'assemblée générale des parents, jeudi dernier le 8 septembre 2022, au gymnase.

CÉ-22/23-03

**5. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et informe que l'on doit procéder à l'élection d'un(e) membre au poste de la présidence du présent conseil d'établissement. Ce membre doit être un(e) représentant(e) des parents au sein du conseil d'établissement.

Pour ce faire, madame Dufour indique qu'elle agira à titre de présidente d'élection et elle soumet la procédure d'élection suivante :

- Sur l'appel de madame Dufour, les membres présents ce soir et intéressés au poste de la présidence peuvent se proposer ou proposer une autre personne présente.
- À la fin des propositions, madame Dufour questionnera chaque personne proposée pour connaître l'acceptation ou le refus d'occuper le poste.
- Si plus de deux (2) personnes acceptent, nous procéderons alors au vote secret. Le nombre de votes confirmera l'élection pour le poste.
- Après le vote, s'il y a égalité entre deux (2) personnes proposées, un deuxième vote secret sera fait pour départager les personnes concernées et conclure l'élection.

Madame la présidente d'élection Catherine Dufour ouvre la période de «propositions » pour le poste de la présidence. Elle reçoit la(les) proposition(s) suivante(s):

- Madame Sophie Genest propose madame Mélanie Proulx.
- Madame Mélanie Proulx propose monsieur Raphaël Lebailly.

Madame la présidente d'élection Catherine Dufour demande s'il y a d'autres personnes intéressées. Suite à la réponse négative, madame Dufour ferme la période de « propositions ».

Madame Dufour demande aux candidats-tes s'ils- si elles acceptent ou refusent le poste.

- Madame Mélanie Proulx accepte.
- Monsieur Raphaël Lebailly refuse.

Madame Mélanie Proulx est déclarée « présidente » du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par madame Catherine Dufour et unanimement résolu que madame Mélanie Proulx occupe le poste de présidente du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2022-2023.

**ADOPTÉE**

**CÉ-22/23-04**

**5.1. ÉLECTION D'UN(E ) REMPLAÇANT(E) AU POSTE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la présidente d'élection Catherine Dufour informe que l'on doit également procéder à l'élection d'un(e) membre comme remplaçant(e) au poste de la présidence du présent conseil d'établissement. Ce membre doit être un(e) représentant(e) des parents au sein du conseil d'établissement.

Pour ce faire, madame Dufour demande que l'on procède de la même façon utilisée pour le poste de présidence. Tous acceptent.

Madame Catherine Dufour ouvre la période de «propositions » pour le poste de remplaçant(e) à la présidence. Elle reçoit les propositions suivantes:

- Madame Mélanie Proulx propose monsieur Raphaël Lebailly.

Madame la présidente d'élection Catherine Dufour demande s'il y a d'autres personnes intéressées. Suite à la réponse négative, madame Dufour ferme la période de « propositions ».

Madame Dufour demande aux candidats s'ils acceptent ou refusent le poste.

- Monsieur Raphaël Lebailly accepte.

Il est proposé par madame Catherine Dufour et unanimement résolu que monsieur Raphaël Lebailly occupe le poste de remplaçant à la présidence du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2022-2023.

**ADOPTÉE**

6. **ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET CALENDRIER DES SÉANCES – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice Catherine Dufour donne les informations relatives aux deux (2) documents remis aux membres soit l'échéancier des travaux et le calendrier des séances du conseil d'établissement tel que ci-dessous:

- 1ère séance : mardi 20 septembre 2022 à 18h30
- 2e séance mardi 25 octobre 2022 à 18h30
- 3e séance mardi 29 novembre 2022 à 18h30
- 4e séance : mardi 28 février 2023 à 18h30
- 5e séance mardi 11 avril 2023 à 18h30
- 6e séance : mardi 06 juin 2023 à 18h30

Selon l'article 67 de la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement doit prévoir tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire.

7. **FORMULAIRES – FORMULE DE DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊT - AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS**

Madame la directrice Catherine Dufour distribue et recueille les formulaires complétés. Ceux-ci seront conservés au secrétariat de l'école tel que demandé par la direction générale du centre de services scolaire des Premières-Seigneurie.

CÉ-22/23-05

8. **RAPPORT ANNUEL 2021-2022 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et donne quelques explications relatives au document. Elle indique que ce rapport annuel a été présenté et adopté lors de l'assemblée générale des parents tenue le jeudi 89 septembre 2022.

Il est proposé par madame Mélissa Sabourin d'approuver le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour l'année scolaire 2021-2022.

**APPROUVÉE**

9. **BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice prend la parole et explique la somme d'argent attribuée annuellement pour le fonctionnement du conseil d'établissement. Le budget est établi à 250 \$.

**10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice Catherine Dufour présente le document « Règles de régie interne - conseil d'établissement – École Guillaume-Mathieu » adopté en septembre 2022. Ce document est adopté sans modification.

Il est proposé par madame Mélissa Sabourin et unanimement résolu d'approuver les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 tel que présenté.

**APPROUVÉE**

**11. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice Catherine Dufour informe qu'il y a possibilité d'intégrer un (1) ou deux (2) membres de la communauté aux séances du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2022-2023.

Elle invite les membres du présent conseil à lui mentionner/ suggérer le(s) nom(s) de(d'une) personne(s) significative(s) pour le développement de l'école et qui pourrait(raient) être intéressée(s) et ce, sans tarder.

**12. PANDÉMIE - COVID-19****12.1 État de la situation à l'école Guillaume-Mathieu**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et relate les actions posées et les gestes accomplis à l'école en raison de la pandémie du COVID-19.

**12.2 Présentation des règles et mesures d'hygiène sanitaire mises en place à l'école**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et mentionne que les règles sanitaires et mesures d'hygiène sont toujours en place et rigoureusement respectées par tous durant les heures scolaires et heures du service de garde.

**13. PLANIFICATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (C.O.S.P.)**

Madame Catherine Dufour présente aux membres le document relatif aux contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour la présente année scolaire 2022-2023. Le statu quo est maintenu pour ces contenus. Ils s'adressent aux élèves des classes de 5e et 6e année.

Il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu d'approuver la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle 2022-2023 pour les classes de 5e et 6e année de l'école Guillaume-Mathieu, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**14. JOURNÉE PÉDAGOGIQUE : LUNDI 3 OCTOBRE 2022 – JOUR D'ÉLECTION PROVINCIALE**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et informe les membres du conseil d'établissement que lundi le 3 octobre prochain, l'école a été identifiée comme « lieu de votation » pour l'élection provinciale.

Ainsi, il n'y aura pas de classe pour cette journée. Quant au service de garde, il sera opérationnel pour cette journée pédagogique exceptionnelle au calendrier scolaire. Cette journée de classe (jour cycle 6) sera reprise le vendredi 21 avril 2023 (même jour cycle).

**15. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVE AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

L'école Guillaume-Mathieu a présenté aux parents une offre de service pour les activités parascolaires qui débiteront début octobre. Bien que certaines contraintes nous obligeront peut-être à modifier les horaires, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous proposons les activités suivantes : basketball, cheerleading, gymnastique, hockey cosom et improvisation.

Bientôt, une offre en volleyball devrait s'ajouter. Nous remarquons un bel engouement de la part des élèves. Les inscriptions sont nombreuses et les élèves s'inscrivent rapidement. L'offre des activités sera bonifiée si le contexte pandémique nous le permet. Pour l'avenir, il est demandé, que les parents reçoivent d'avance l'information relative aux activités proposées ainsi que la procédure d'inscription (mode, heures d'inscription, paiement. etc...).

**16. PRÉSENTATION - BILAN 2021-2022 – PROJET ÉDUCATIF**

Madame Catherine Dufour prend la parole et informe les membres que ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance de ce conseil d'établissement.

CÉ-22/23-08

**17. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Le document est distribué aux membres du conseil d'établissement. Madame Catherine Dufour précise quelques points du document relatifs à la tarification, aux travaux scolaires, liste des jours fériés et des journées pédagogiques ont été mises-à-jour.

Il est proposé par madame Mélissa Sabourin et unanimement résolu d'approuver les règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 tel que présenté et modifié.

**ADOPTÉE**

**18. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et mentionne que l'organisme de participation des parents (O.P.P.) vise à donner un sérieux coup de pouce à la réalisation d'activités à l'école et ce, toujours pour le bénéfice des enfants.

Il est à rappeler que tout montant d'argent récolté en profit pour toute activité organisée par l'O.P.P. sera versé dans un fonds. Ce fonds servira à défrayer les coûts d'un projet rassembleur de l'école.

Lors de l'assemblée générale des parents, le jeudi 8 septembre 2022, plusieurs parents ont accepté d'être membre de l'O.P.P. Leurs coordonnées ont été acheminées à la responsable soit l'enseignante madame Mélinda Gosselin qui fera les contacts nécessaires en temps et lieu.

**ADOPTÉE**

**19. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE**

Madame Isabelle Sheehy, responsable du service de garde prend la parole et donne les informations relatives aux nouveaux postes occupés par quelques éducatrices du service de garde tels que : aide à l'enseignante, préposée à l'accueil, surveillante de cour de récré, etc.

**20. INFORMATION DE LA DIRECTION**

Madame la directrice Catherine Dufour, prend la parole et annonce son départ de l'école à titre de directrice en janvier 2023. Elle occupera le même poste mais à la nouvelle école primaire (située sur la rue des Vents) située entre le centre administratif du centre des services scolaires des premières-seigneuries et l'école secondaire de la Seigneurie, de l'avenue du Cénacle.

**21. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

Madame Marie-Hélène Hardy, délégué au comité de parents est absente à la présente séance.

**22. AUTRE(S) SUJET(S)**

**22.1 Mobilisation – projet – sécurité routière**

Il y aura une campagne de sensibilisation routière les 18 et 19 octobre 2022 aux abords de l'école lors de l'entrée des élèves. Cette activité est réalisée dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière. Projet entrepris au printemps 2022.

Il y aura une présence policière accrue et sept (7) personnes-parents se portent bénévoles pour participer en donnant leur aide et service lors de ces deux (2) journées spéciales.

CÉ-22/23-10

**23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Sophie Genest et unanimement résolu que la séance soit levée à 20 h 37.

**ADOPTÉE**

La directrice

(S) Catherine Dufour

Catherine Dufour

La présidente

La secrétaire

(S) Mélanie Proulx

(S) Isabelle Sheehy

Mélanie Proulx

Isabelle Sheehy